

VOTEZ CFE - CGC

La vraie différence !

Elections professionnelles le 17 mars 2016

En votant pour eux, vous avez l'assurance d'avoir au siège de Pôle emploi

- Un CE pour tous, en toute transparence et efficacité, avec un niveau de prestations sans égal, à savoir au minimum 800 € par an pour chaque agent.
- Une écoute réelle et permanente de vos problèmes individuels et collectifs sans démagogie... pour une défense de vos intérêts, pragmatique et équilibrée.
- Un dialogue social interne apaisé, dépourvu de tout dogmatisme, respectueux de vos attentes.



Charles-Hurbain PAYART, Frédéric-Paul MARTIN, Patrick SALMON,
Philippe L'ESPRIT, Pierre-Antoine CHARRUEY, Sylviane ARGOD, Sylvie ZEBLOUN,
Olivier LE CARDINAL, Anne-Sophie LABRO, Anne BOURGNE,
Serge IVAN, Rhania LABYAD, Isabelle VERDY, Patrick LABEAU,
Lucie PONTEZIERE, Odile BOISSEAU, Laurence GOUY, Marie-Claire BOSSE,
Robert LAUPY, Chrystel TOMCZAK, Nadine PADOL-MALLEVILLE,
Pascale GUIRAUD, Nathalie MAIRE, Jean-Paul SUCHET, Amélie DOUDOUX

La CFE-CGC, un syndicat de terrain et de proximité, un syndicat réformiste et militant, le syndicat des compromis intelligents

Au Comité d'Etablissement,

La CFE-CGC, avec 10 élus, est aujourd'hui l'acteur incontournable de votre CE. Elle occupe les fonctions clés de cette instance, le secrétariat du CE et sa trésorerie.

Pour les Délégués du Personnel,

La CFE-CGC a 8 élus et c'est elle qui interpelle le plus la direction.

Au CHSCT,

La CFE-CGC a 3 élus sur 7 et elle occupe la fonction clé de secrétaire.

Plusieurs permanences sont organisées par vos candidats, n'hésitez pas à les rencontrer ou à les contacter...

**Venez rencontrer vos candidats
au local syndical CFE-CGC du 1er étage**

Mercredi 24 février à partir de 13 h 30,

Mardi 1er mars à partir de 13 h 30,

Mardi 8 mars à partir de 13 h 30

Mardi 15 mars à partir de 9 h 00.

**VOTEZ CFE - CGC
La vraie différence !**